



**L'insertion professionnelle des stagiaires
issus des formations du champ de l'animation et du sport
7 mois après l'obtention de leur diplôme,
DRJSCS de Haute-Normandie
Février 2013 à février 2014**

Etude réalisée par Christèle Wagner / Cabinet ITG

Février 2014

Sommaire

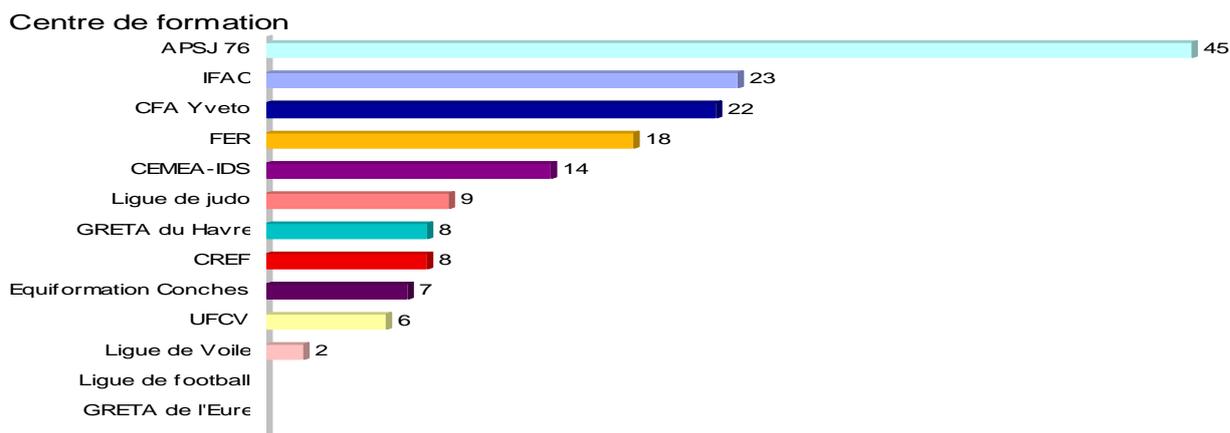
Préambule	P. 3
1/. Les répondants par centres de formation et par types de formation.....	P. 3
2/. La situation professionnelle des répondants.....	P. 5
3/. Caractéristiques du contrat	P. 6
4/. Temps de travail et cadre d'activité	P. 8
5/. Lieu de travail.....	P. 9
6/. Autres caractéristiques de l'emploi	P. 10
7/. Rémunération.....	P. 12
8/. Missions	P. 13
9/. Situations de multi emplois ou absence d'emploi	P. 14
10/. La formation : vécu et perspectives.....	P. 15
Lexique	P. 17

Préambule : la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Haute-Normandie effectue chaque année un diagnostic relatif à l'insertion des diplômés du champ de l'animation et du sport 7 mois après l'obtention de leur diplôme. Les données issues de cette enquête permettent de mesurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des employeurs. Le taux de réponse est de 58% pour les diplômés du BAPAAAT 50% pour ceux du BPJEPS et 40% pour les DEJEPS de l'animation.

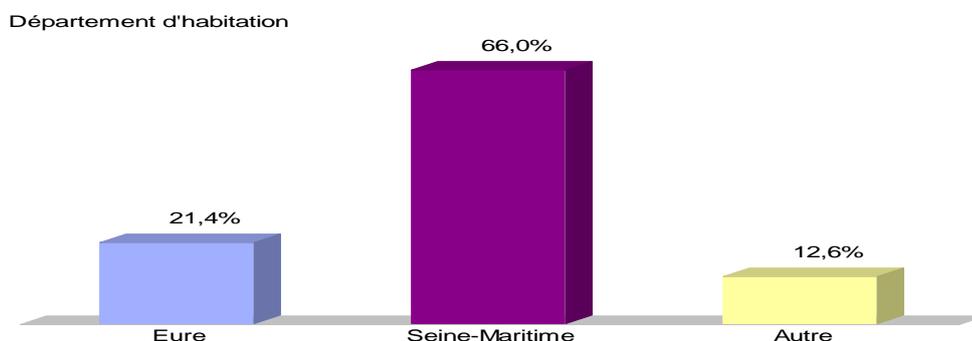
1/. Les répondants par centres de formation et par types de formation

- Les répondants :

Les 162 réponses exploitables proviennent des 11 centres de formations ci-dessous. Le nombre de répondants par centre varie de 2 à 45. Ce suivi de cohorte à 7 mois concerne les stagiaires ayant suivi leur formation en Haute-Normandie et exclut donc du champ de l'étude les diplômés par validation des acquis de l'expérience.



Origine : les deux tiers des stagiaires résident en Seine-Maritime, 21% dans l'Eure et 13% en dehors de la région.



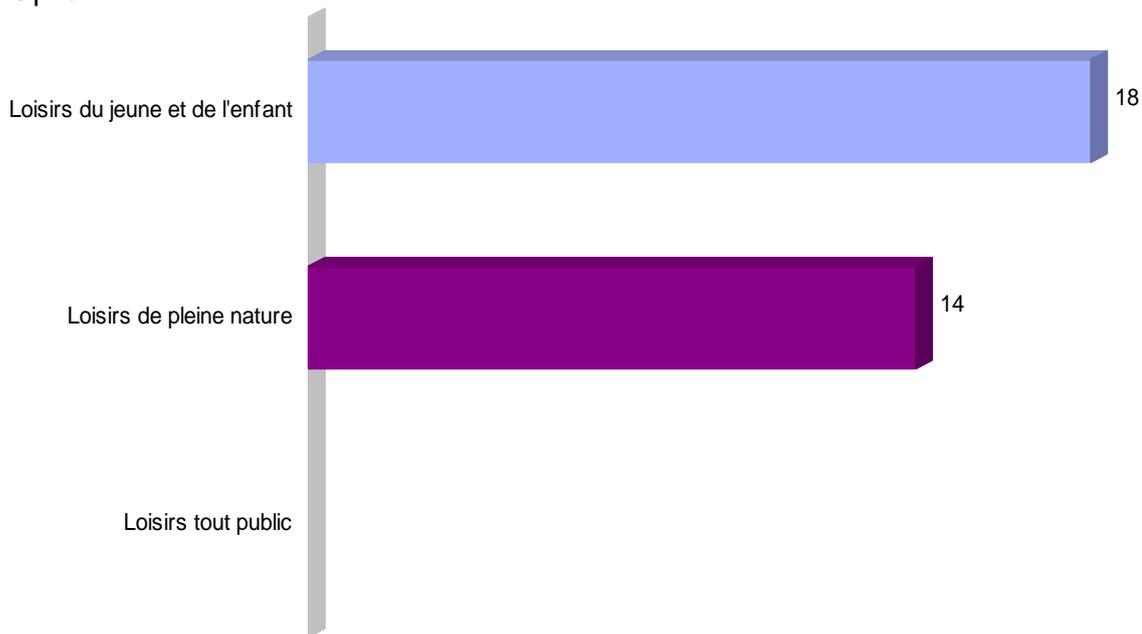
Comme toujours, les diplômés du BPJEPS dans le domaine du sport sont les plus nombreux à répondre tandis que, ceux de l'animation jeunesse sont en forte diminution. La catégorie BPJEPS sport et animation/jeunesse correspond aux diplômés BPJEPS APT/LTP, nouvelle formation cette année, tout comme les DEJEPS sport, en judo.

- Nature de la formation :



En BAPAAT, les répondants sont ainsi répartis dans les 2 options ci-dessous : loisirs du jeune et de l'enfant et loisirs de pleine nature.

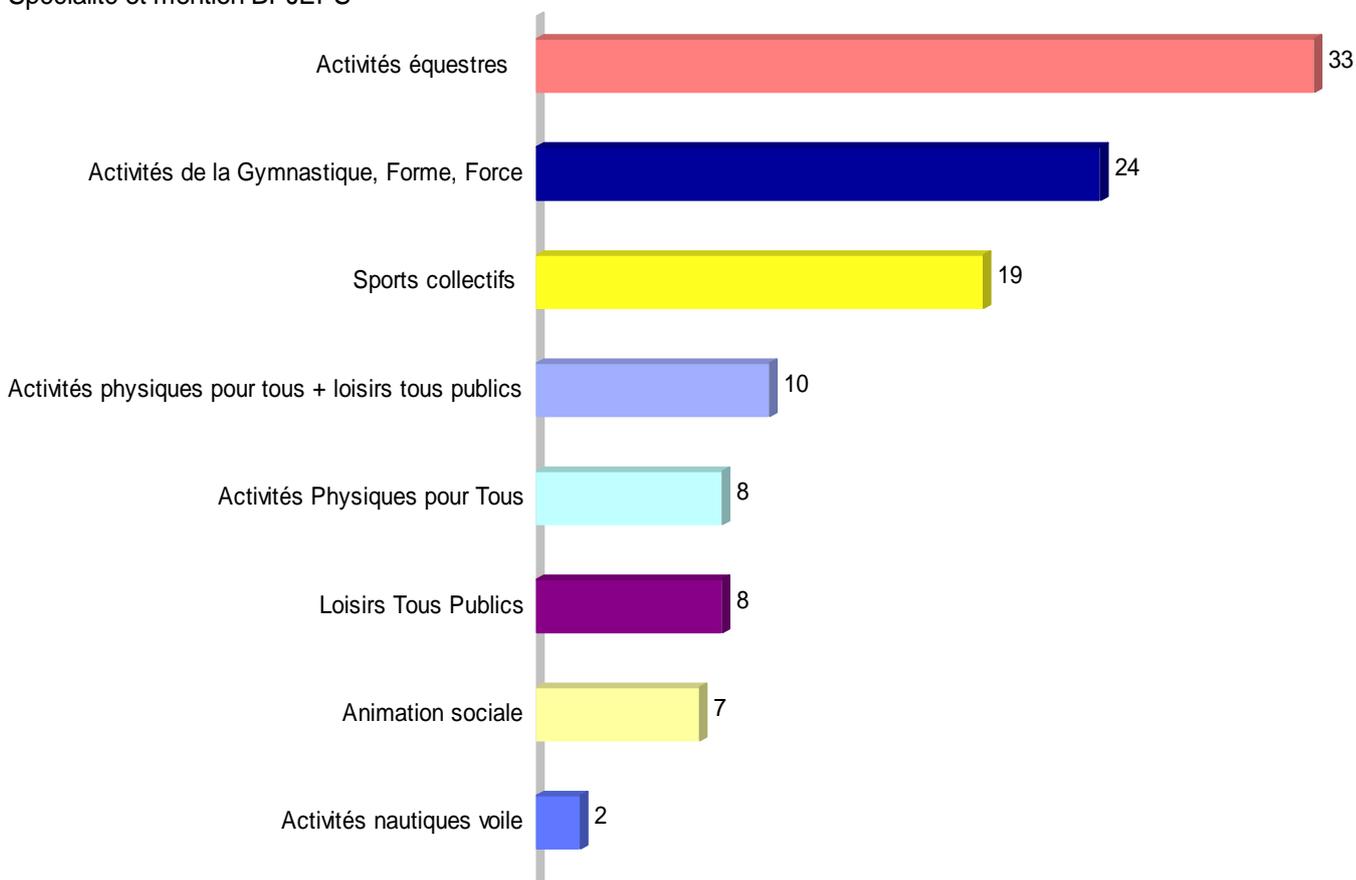
Option BAPAAT



En BPJEPS, la répartition dans les spécialités qui comportent plusieurs mentions, est la suivante :

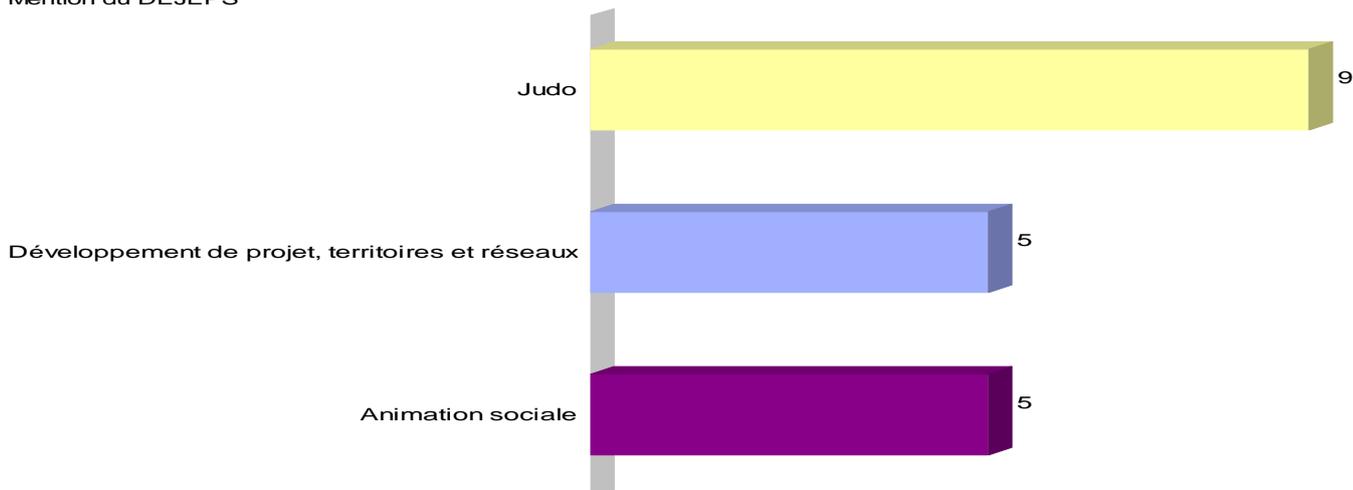
- Activités équestres : 28 mentions équitation, 5 mentions tourisme et aucun en western
- AGFF : 7 en gymnastique acrobatique, 1 en gymnastique d'expression, 8 en haltère musculation, 7 en forme en cours collectifs, 1 en double mention : FCC + HM
- Sports collectifs : 10 en football, 4 en hand-ball, 2 en volley-ball, 2 en rugby et 1 en basket-ball.

Spécialité et mention BPJEPS



En DEJEPS, 9 relèvent de la mention « judo », 5 du « développement de projets, territoires et réseaux » et de « animation sociale ».

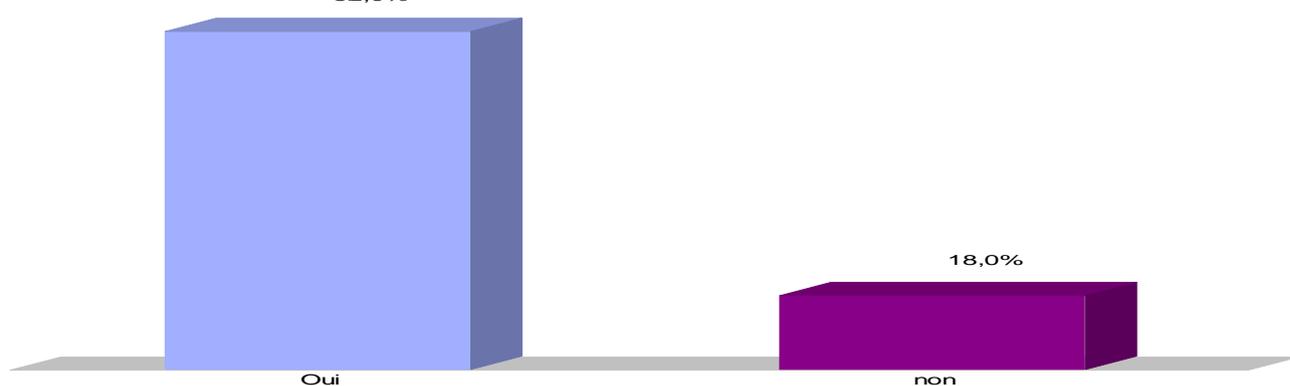
Mention du DEJEPS



2/. La situation professionnelle des répondants

Cette année, comme l'an dernier, plus de de 82% des répondants ont obtenu leur diplôme dès la première présentation.

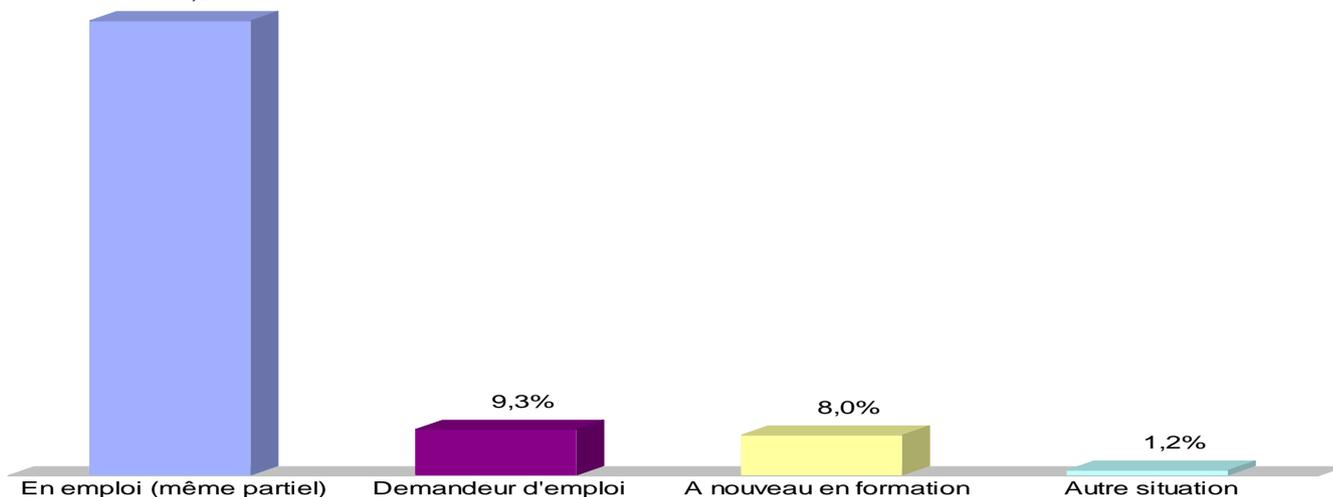
Obtention du diplôme dès la première fois



7 mois après l'obtention de leur diplôme, 89% des diplômés sont en emploi, (contre 79% l'an passé), ce qui est très satisfaisant. 9 % sont demandeurs d'emploi (14% l'an passé), sans doute en raison de la crise économique. 8% ont repris une formation (7% l'an dernier) et quelques uns sont dans une autre situation.

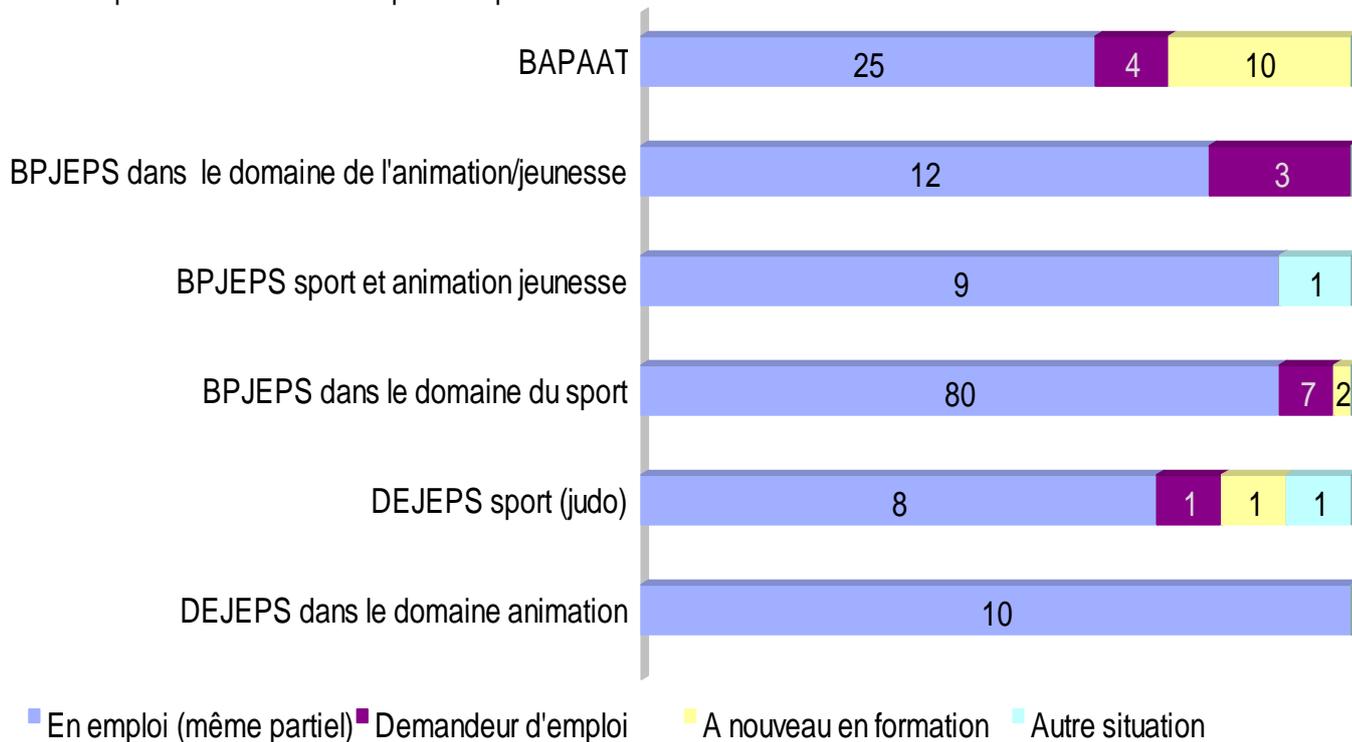
Remarque : ils peuvent répondre à deux items à la fois : être en emploi (à temps partiel) et demandeur d'emploi.

Situation professionnelle 7 mois après le diplôme



L'insertion professionnelle varie peu en fonction des formations: Les quelques demandeurs d'emplois semblent être assez répartis. De nombreux titulaires du BAPAAT poursuivent leur formation vers le BPJEPS, notamment en équitation.

Situation professionnelle 7 mois après le diplôme / Nature formation suivie

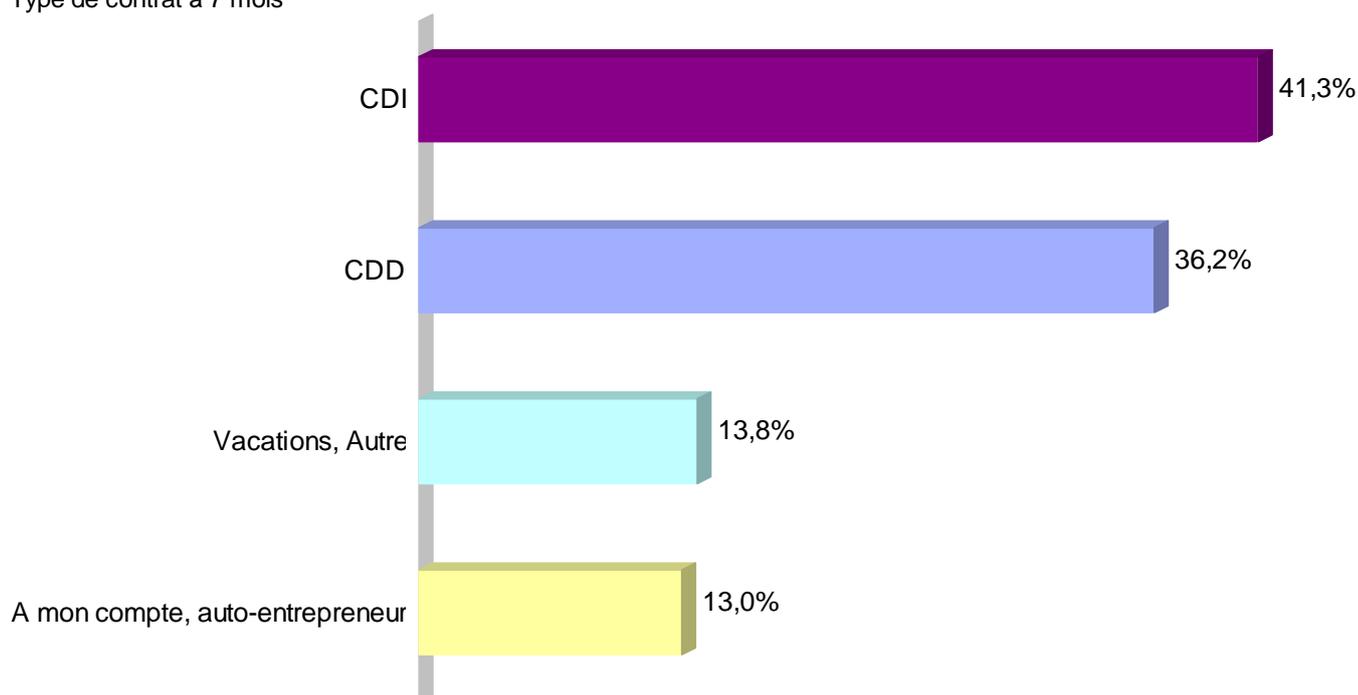


3/. Caractéristiques du contrat

Contrairement à l'an dernier, les diplômés travaillent plus souvent en CDI qu'en CDD. La situation redevient sensiblement comparable à celle d'il y a deux ans. Les vacances tendent à diminuer.

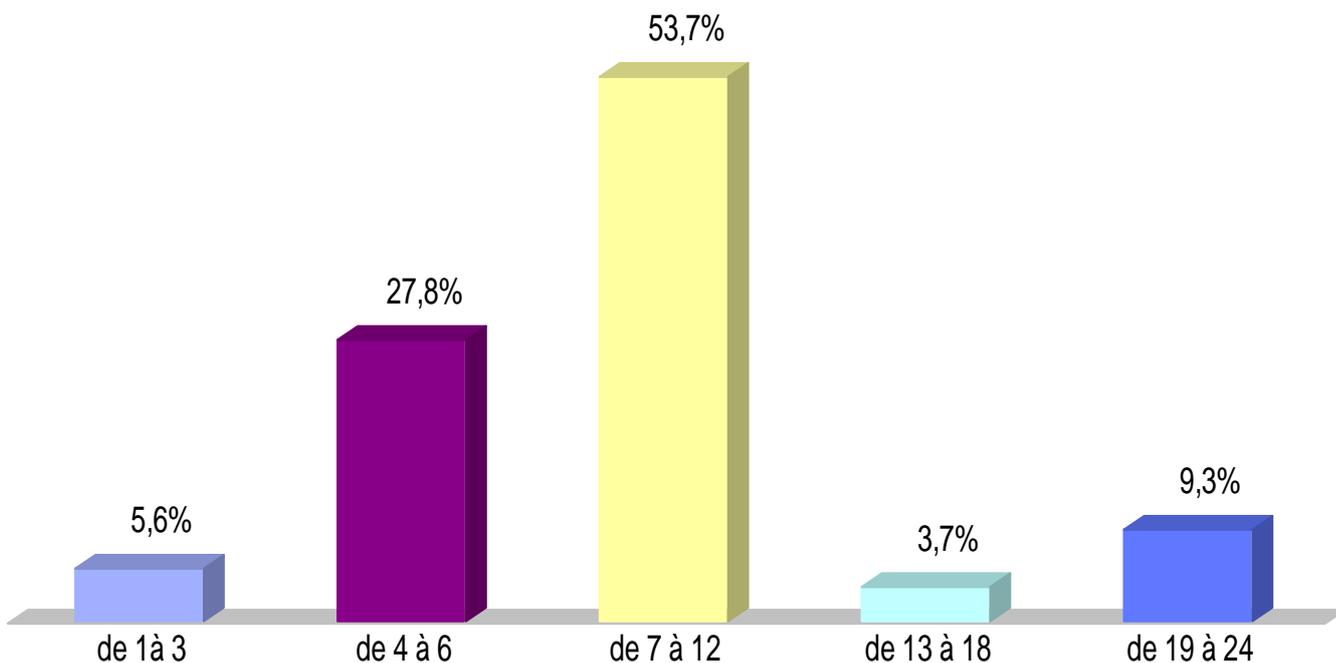
Le statut d'auto-entrepreneur se développe : il était de 4 % l'an dernier et concerne toujours exclusivement le sport.

Type de contrat à 7 mois



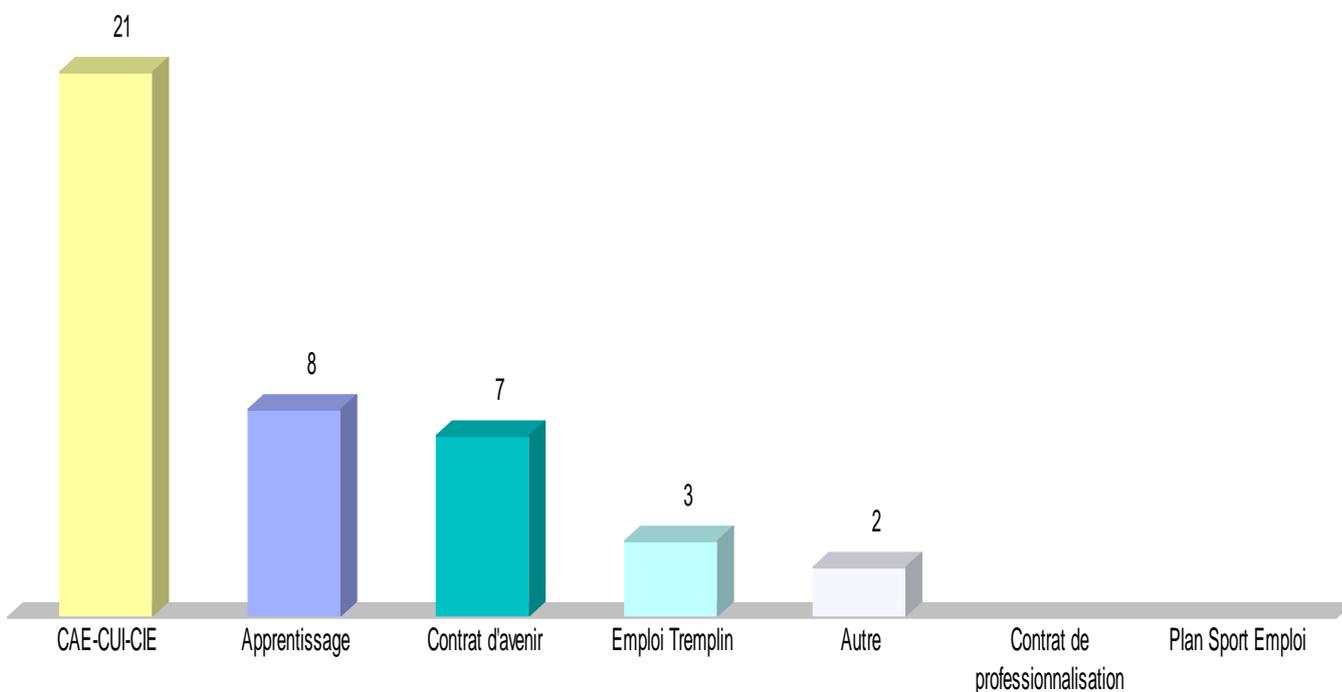
Durée du contrat : plus d'un tiers des CDD est d'une durée de moins de 6 mois et plus de la moitié dure de 7 à 12 mois. En revanche, les contrats de plus d'un an diminuent : 13% contre près de 20% l'an dernier.

Durée CDD en mois



Parmi les contrats bénéficiant d'aides, on trouve 21 CAE-CUI-CIE, 8 contrats d'apprentissage, 7 contrats d'avenir, 3 emplois tremplins, et 2 « autres », aucun plan sport emploi ni contrat de professionnalisation.

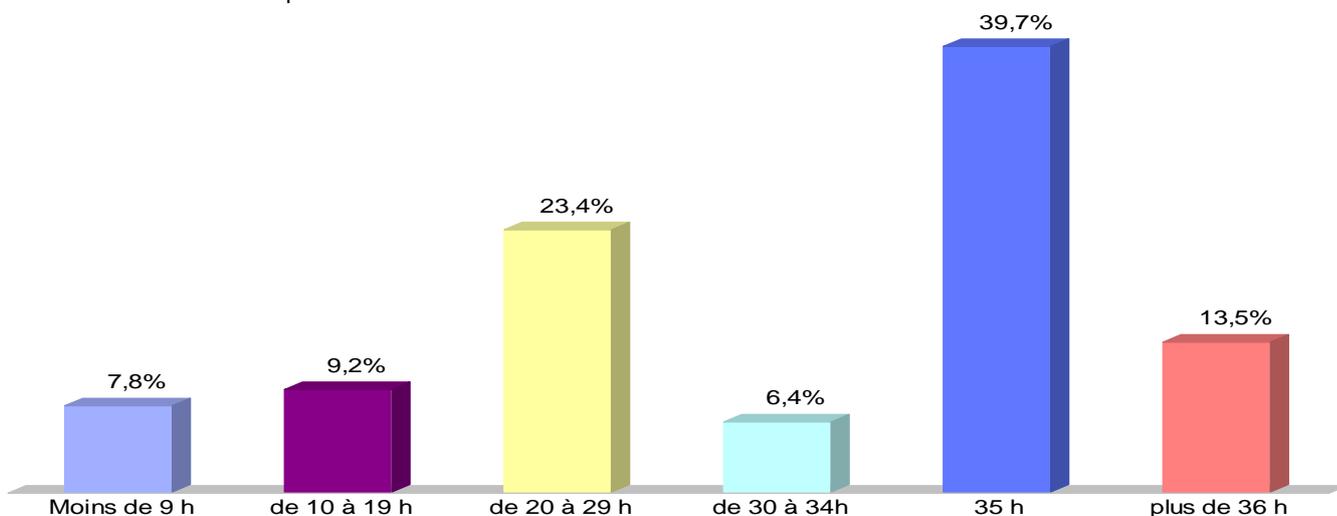
Dispositif particulier



4/. Temps de travail et cadre d'activité

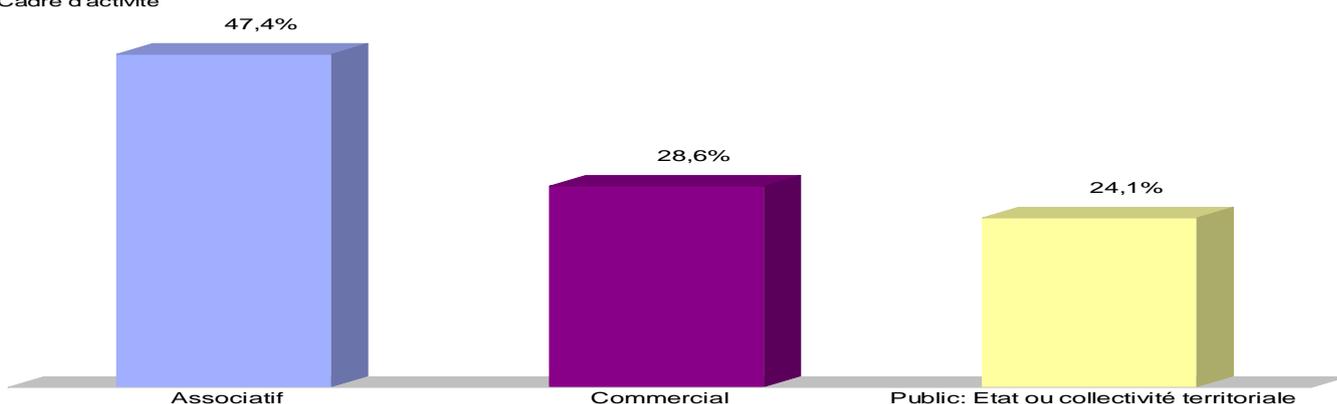
Temps de travail : 53 % des contrats sont à temps plein contre 67% l'an dernier, et globalement, près de 83 % des contrats ont une durée hebdomadaire supérieure à 20h par semaine, soit moins que les années précédentes.

Nombre d'heures de travail par semaine



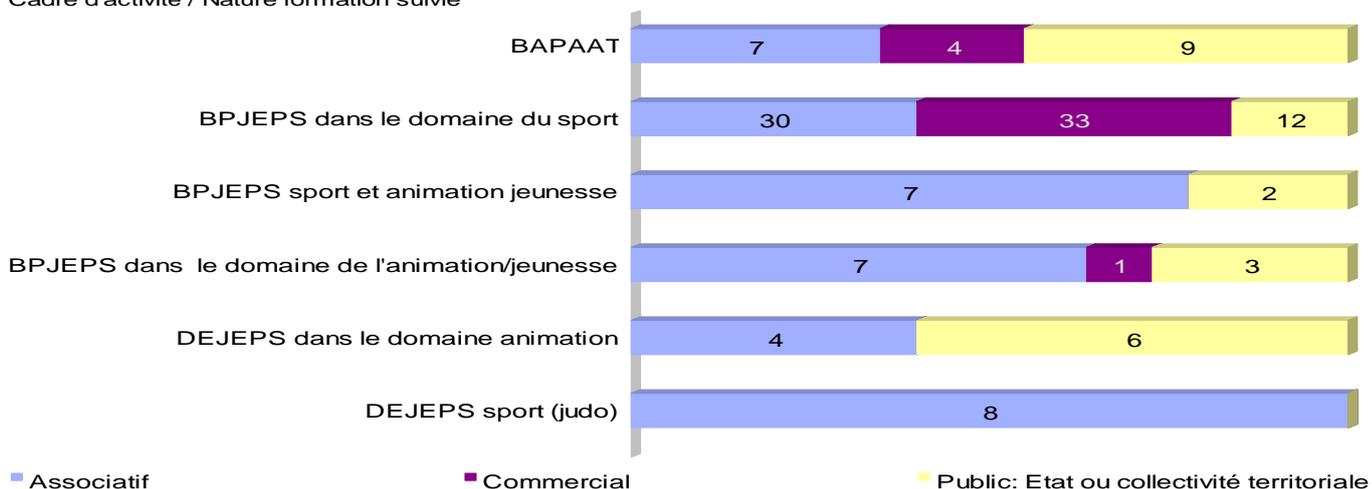
Cadre d'activité : la plus grande part des emplois se situe toujours dans le secteur associatif 47%, (contre 42 % l'an dernier). Cette année, près de 29% des diplômés travaillent dans le secteur commercial, soit plus que les collectivités territoriales.

Cadre d'activité



Cette répartition varie selon les domaines d'activités : les DEJEPS en judo travaillent exclusivement en association. Les diplômés en équitation (BAPAAT et BPJEPS) et en forme/force travaillent souvent dans des structures commerciales. Les diplômés des autres spécialités du BPJEPS (notamment en animation jeunesse) sont le plus souvent employés par des associations. Cette année, les titulaires du DEJEPS sont plus souvent employés par les collectivités locales, qui recrutent également des BAPAAT.

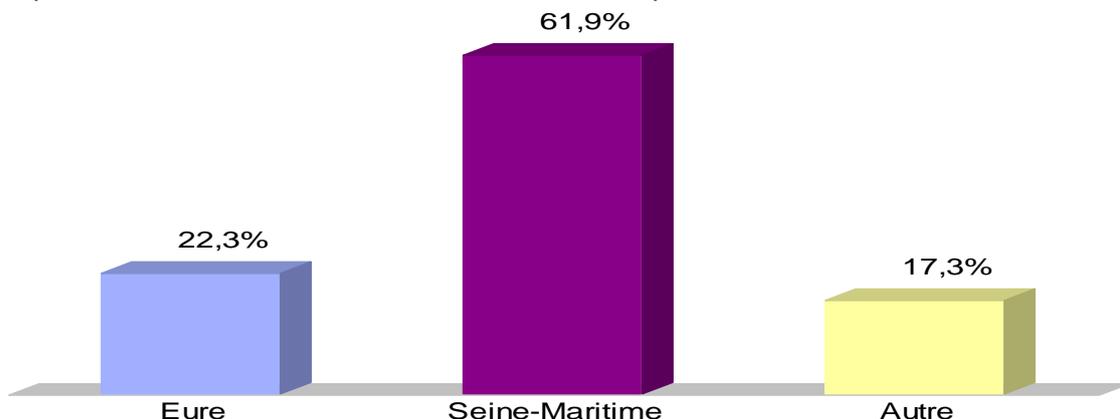
Cadre d'activité / Nature formation suivie



5/. Lieu de travail

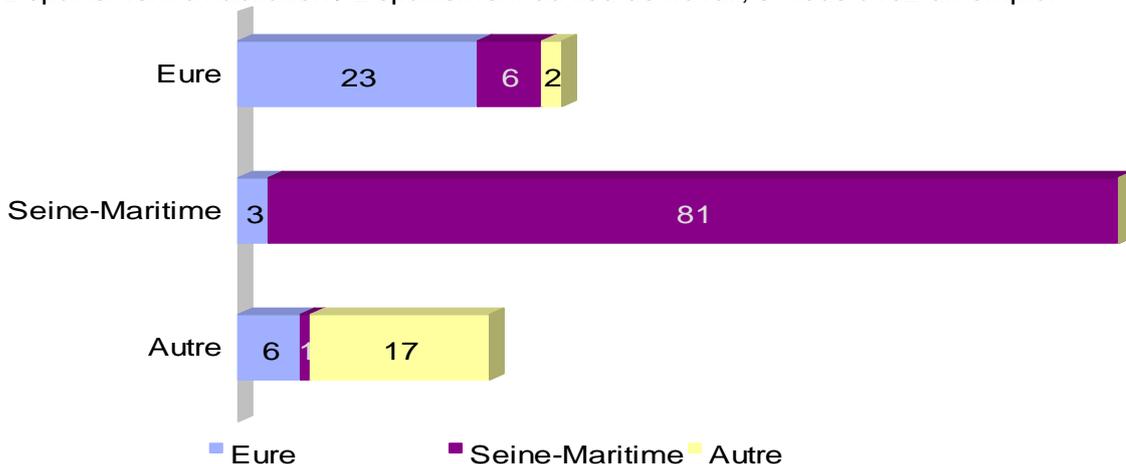
La part des répondants travaillant en Haute-Normandie augmente à 84%, contre 70% l'an passé. La majorité se situe en Seine-Maritime.

Département du lieu de travail, si vous avez un emploi



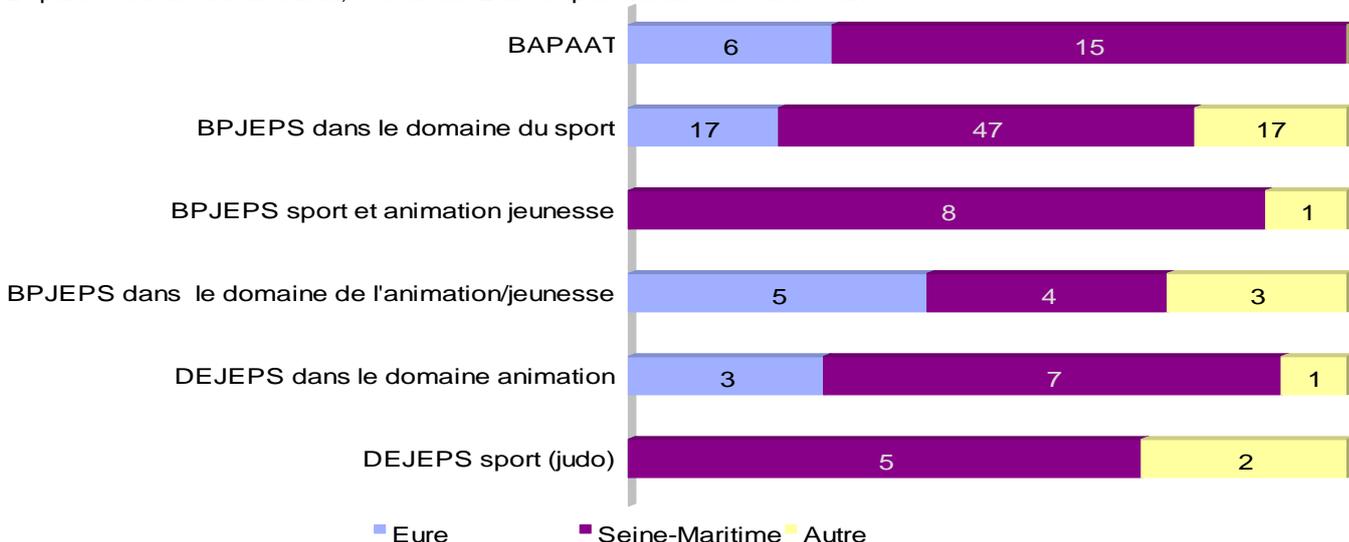
Le graphique suivant montre que la majorité des personnes travaillant dans l'Eure ou la Seine-Maritime y résident. Seulement 7 haut-normands (6 de Seine-Maritime et 1 de l'Eure) travaillent hors région.

Département d'habitation / Département du lieu de travail, si vous avez un emploi



Plus précisément, les titulaires du BAPAAT travaillent toujours principalement en Seine-Maritime. Certaines formations au niveau IV du sport ne sont pas proposées dans les régions voisines, et attirent des personnes hors région qui repartent ensuite. Les diplômés de l'animation /jeunesse travaillent le plus souvent dans la région. Les BPJEPS APT/LTP de Dieppe, comme les DEJEPS judo, ne travaillent jamais dans l'Eure.

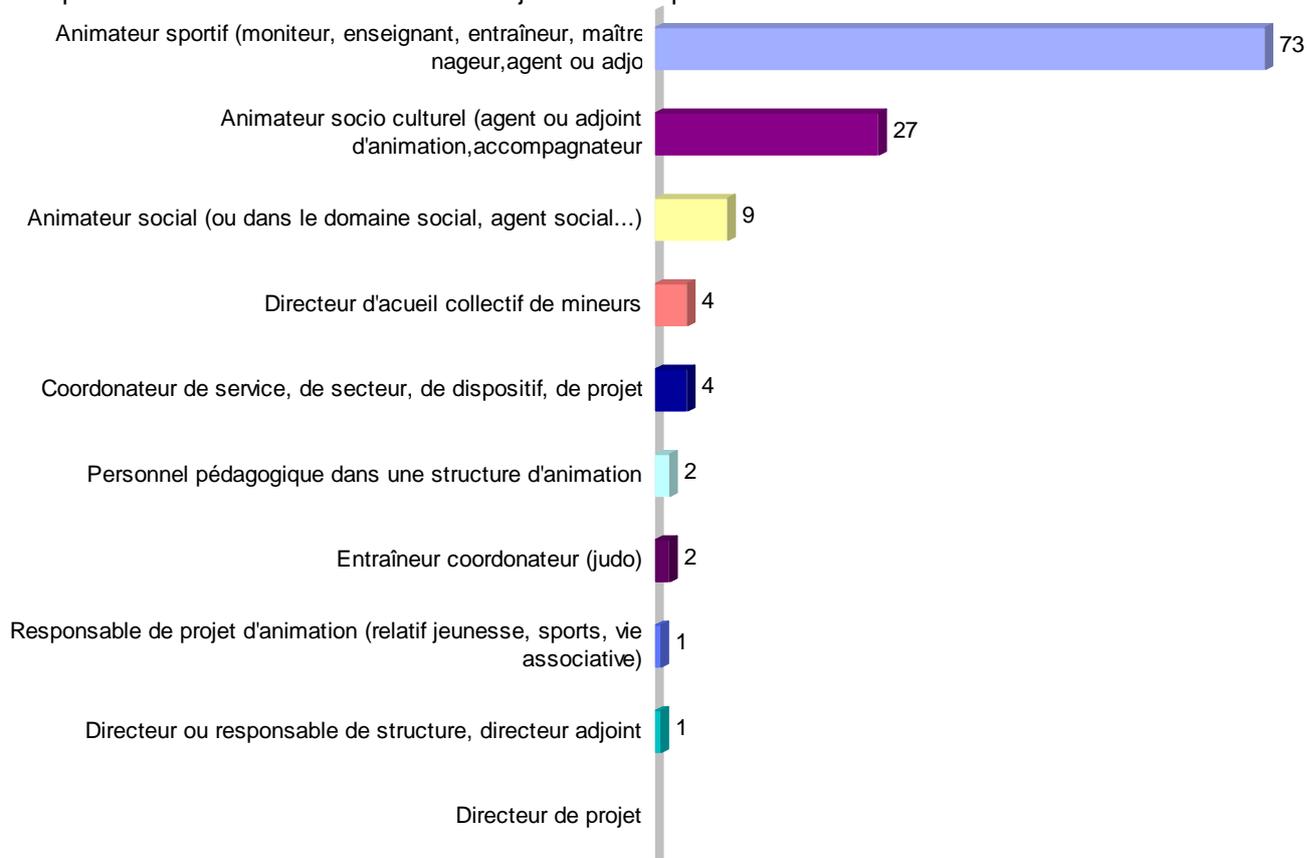
Département du lieu de travail, si vous avez un emploi / Nature formation suivie



6/. Autres caractéristiques de l'emploi

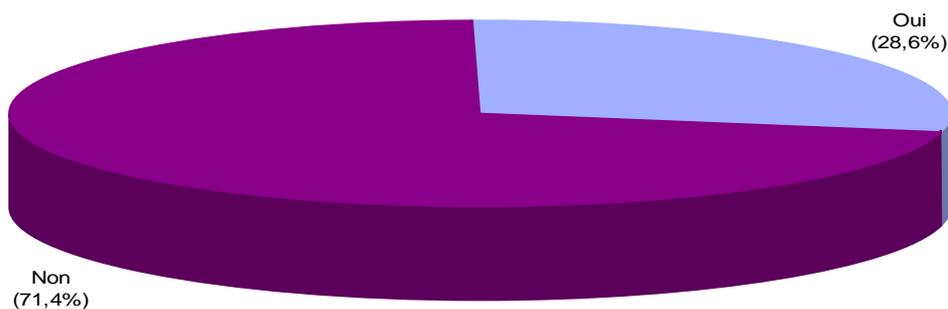
Lien emploi formation : sur 162 répondants, 144 sont en emploi, soit près de 90%, ce qui est considérable. Parmi ces derniers, 123 occupent un poste en lien direct avec leur formation et 6 sont en lien indirect. L'emploi se situe donc rarement en dehors du champ animation et sport : une dizaine de cas seulement.

Votre emploi a un lien direct avec votre formation jeunesse et sports



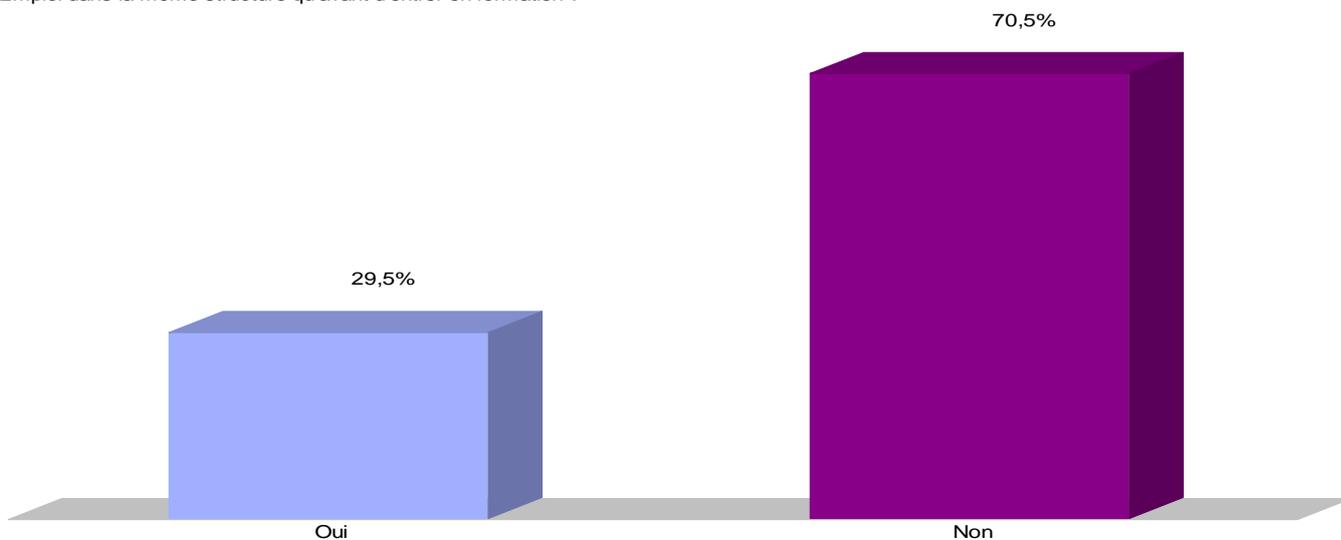
Premier emploi : pour un peu plus du quart des répondants, le poste actuellement occupé est le premier emploi. Mais les trois quarts restant ont déjà travaillé avant (il peut s'agir d'emplois saisonniers, temps partiel, jobs d'été).

Poste occupé actuellement est-il votre premier emploi ?



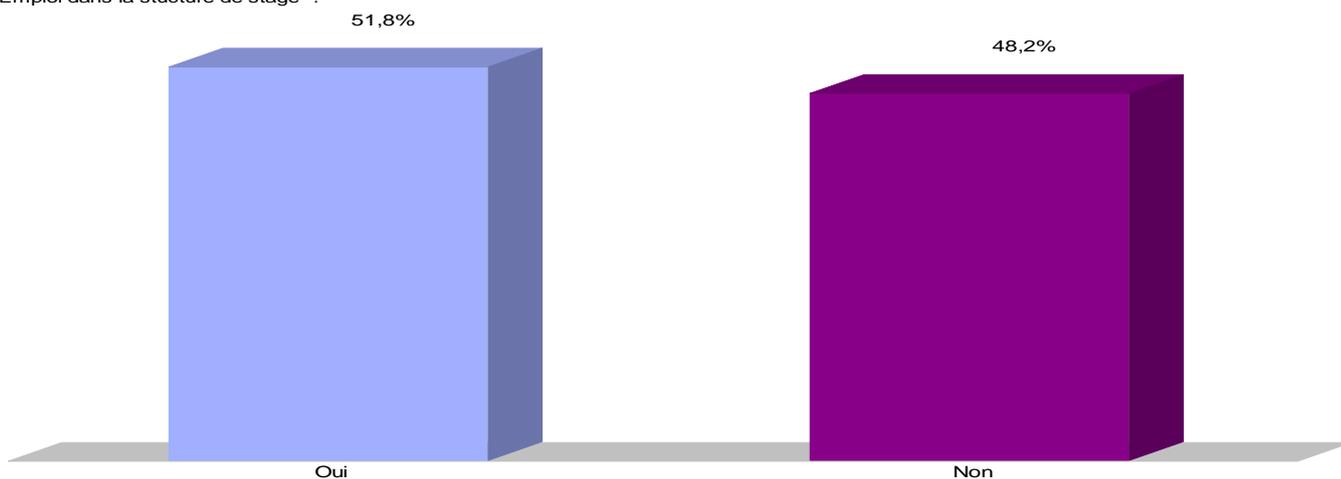
Ancien emploi : près de 30% des répondants travaillent actuellement dans la même structure qu'avant leur formation, contre 23% l'an dernier : il s'agit surtout des diplômés du DEJEPS.

Emploi dans la même structure qu'avant d'entrer en formation ?



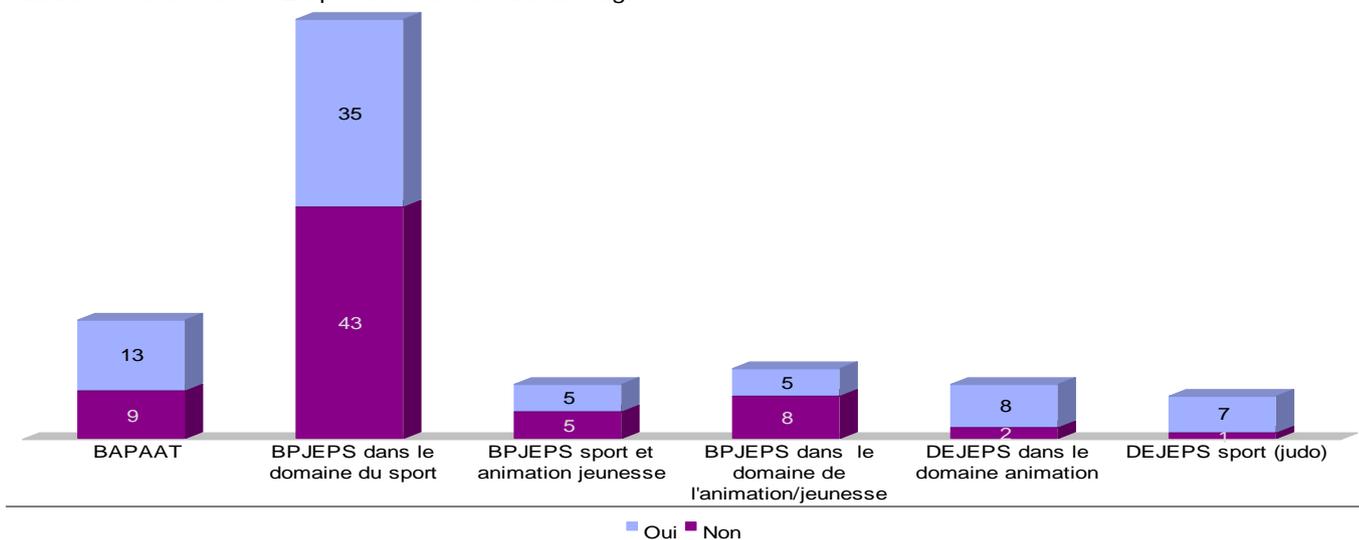
Stage et emploi : Cette année, 52% des diplômés travaillent dans la structure où ils ont effectué leur stage, contre 36% l'an passé.

Emploi dans la structure de stage ?



Cette situation se vérifie pour toutes les formations, mais de façon plus fréquente chez les diplômés BPJEPS du sport cette année.

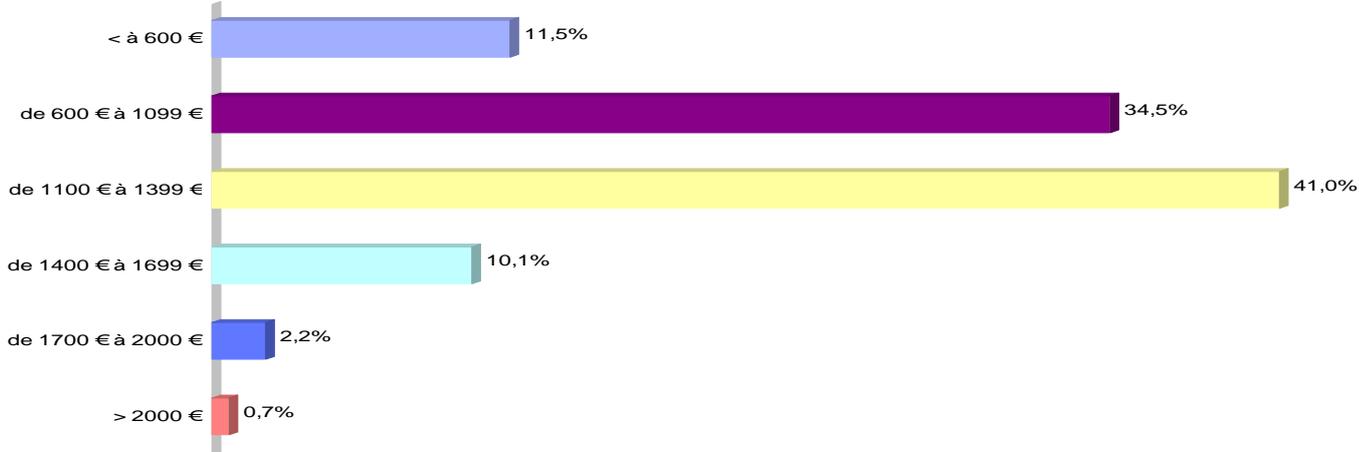
Nature formation suivie / Emploi dans la structure de stage ?



7/. La rémunération

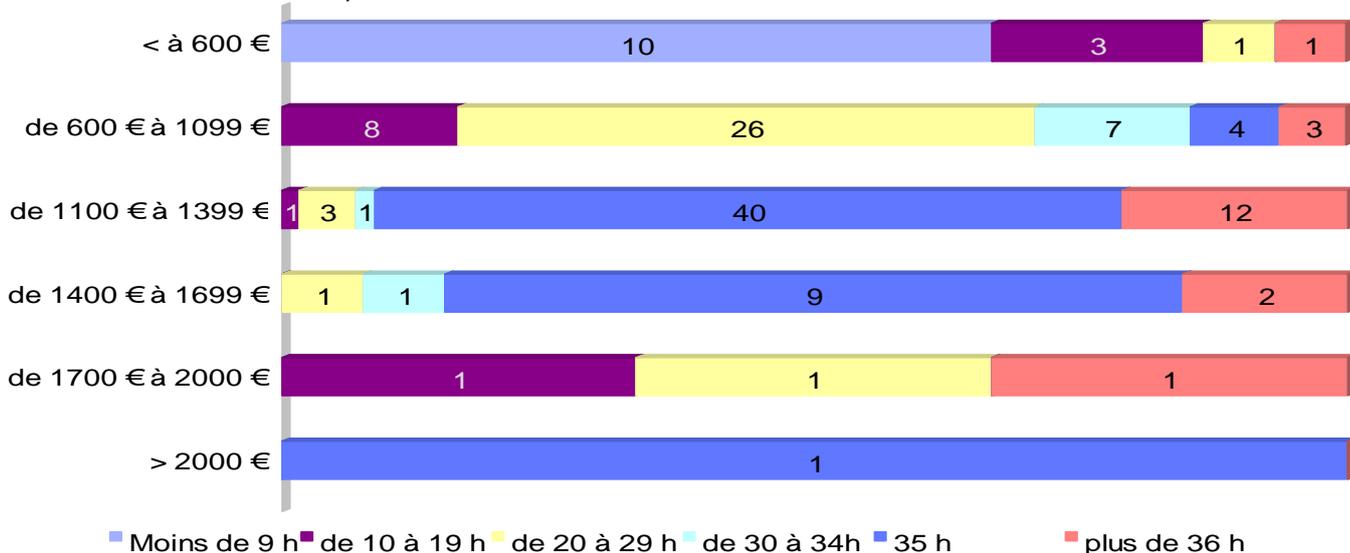
La rémunération est très variable : 46%, soit moins de la moitié des répondants, gagne entre 1100 et 1400 € net/mois et globalement 54 % (contre 65 l'an dernier), gagnent plus de 1100€ / mois.

Salaire net mensuel actuel



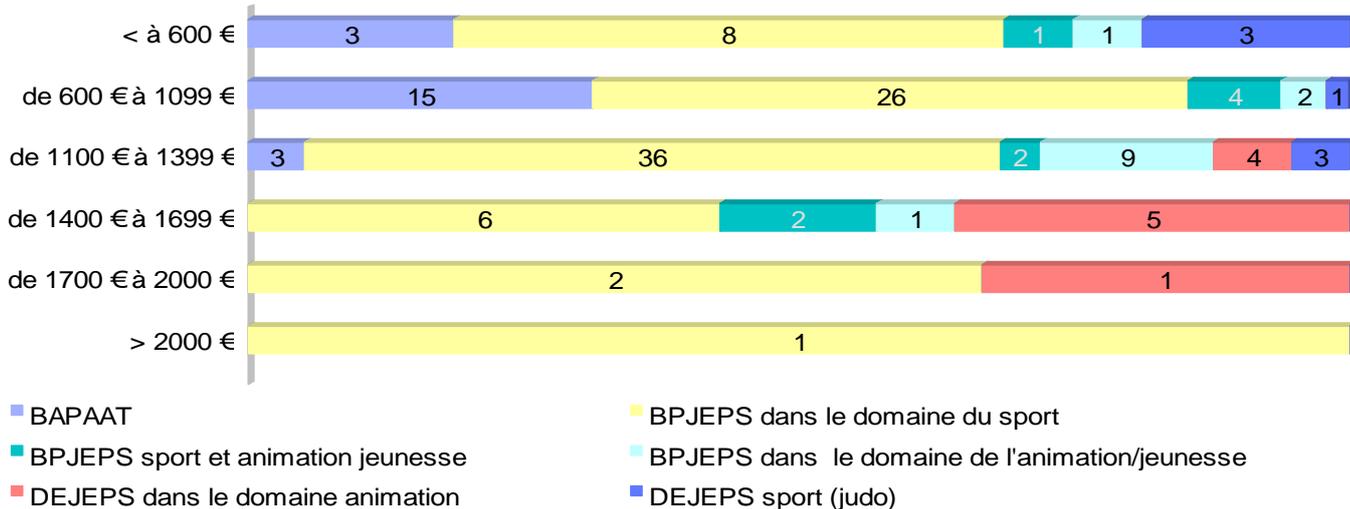
La rémunération est étroitement liée au nombre d'heures travaillées dans la semaine.

Nombre d'heures de travail par semaine / Salaire net mensuel actuel



Elle varie aussi en fonction du diplôme et du milieu professionnel: les DEJEPS judo travaillent souvent à temps partiel

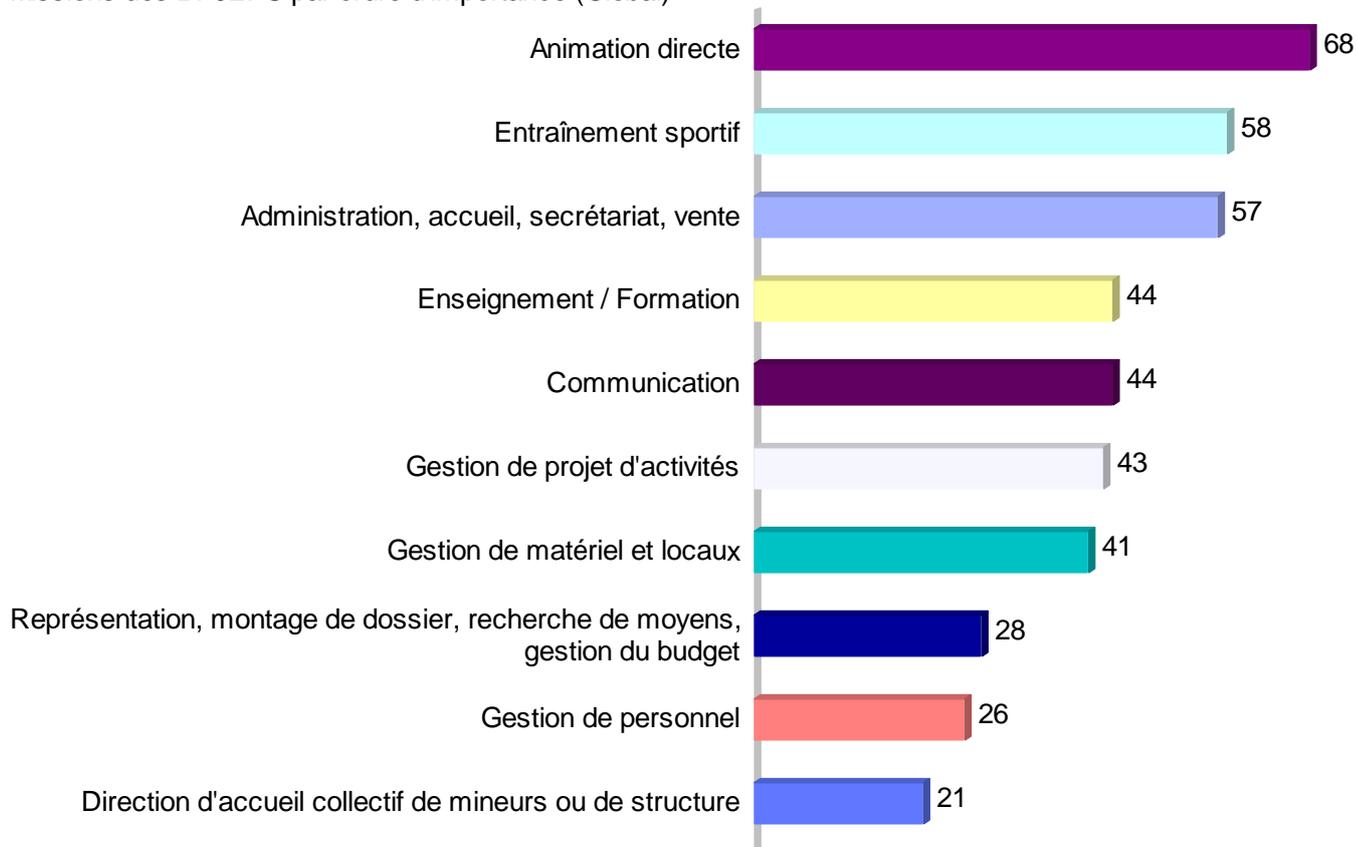
Nature formation suivie / Salaire net mensuel actuel



8/. Les missions des diplômés

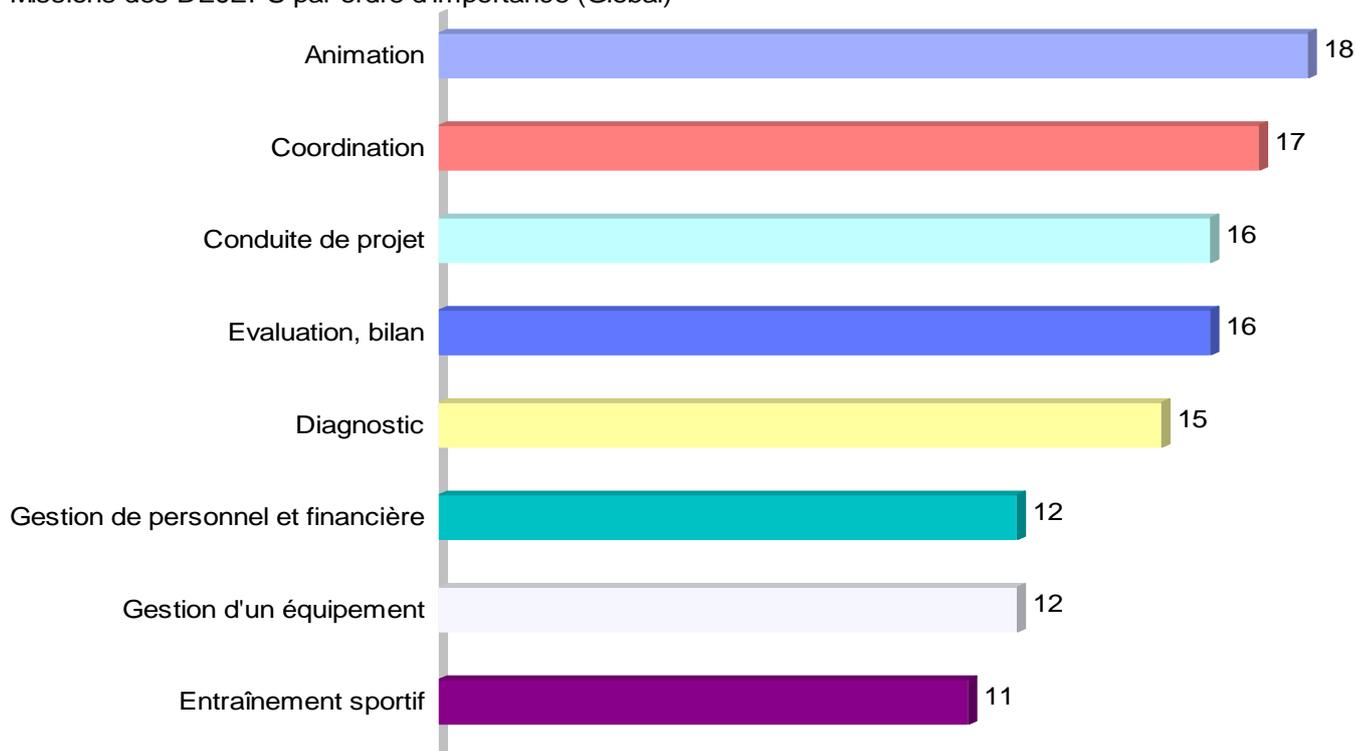
L'animation reste toujours le cœur de métier des diplômés du BPJEPS, mais cette année l'entraînement sportif devance la partie administration, accueil, secrétariat. L'enseignement formation et la communication reculent un peu.

Missions des BPJEPS par ordre d'importance (Global)



Pour les DEJEPS, les missions principales sont l'animation, la coordination, puis la conduite de projet ainsi que l'évaluation/bilan. L'entraînement sportif concerne uniquement les DEJEPS du sport (judo).

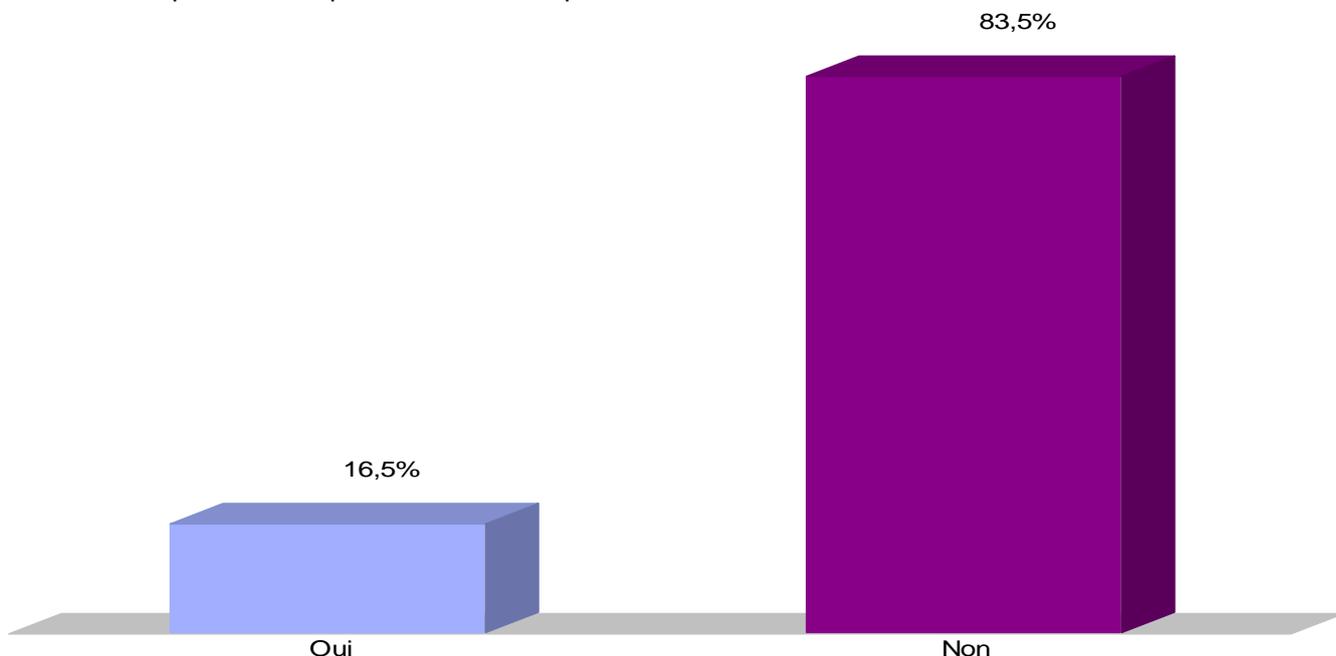
Missions des DEJEPS par ordre d'importance (Global)



9/. Situations de multi emplois ou absence d'emploi

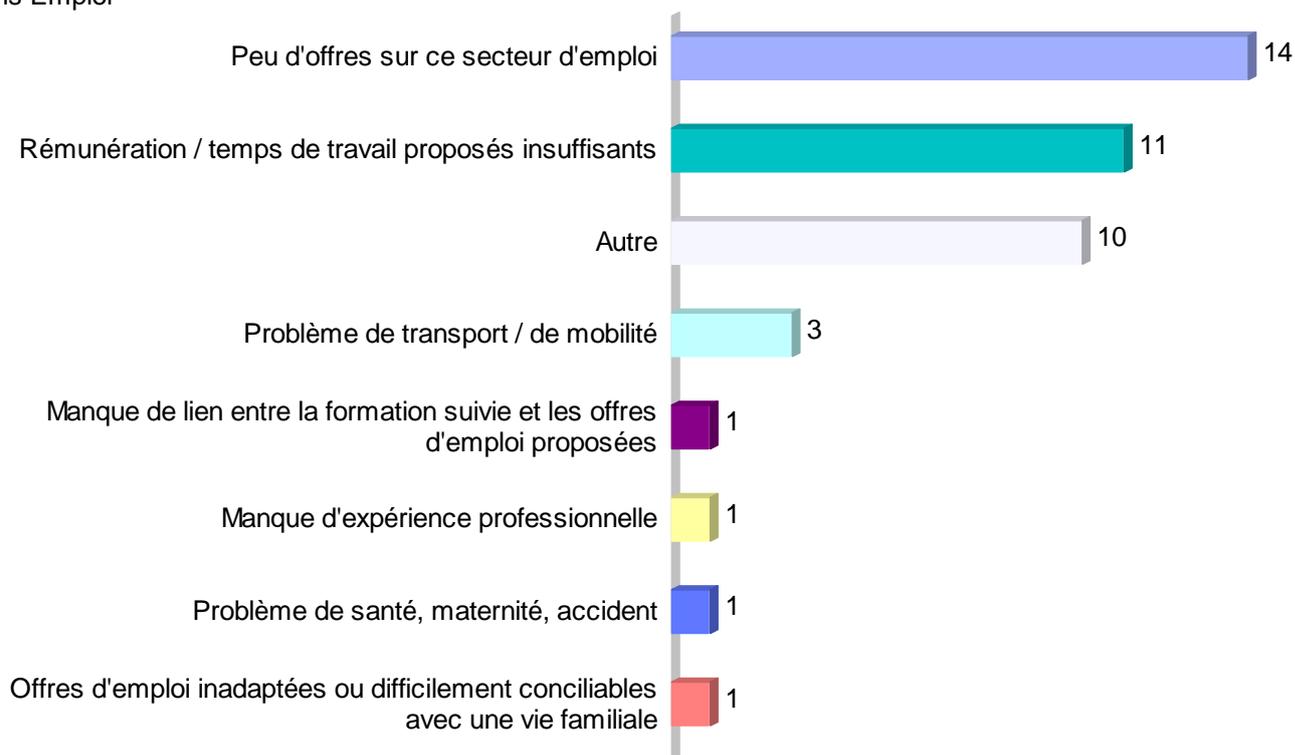
L'emploi partagé entre plusieurs employeurs semble diminuer : 16% des répondants exercent plusieurs emplois en même temps, essentiellement dans le sport, contre 20% l'an dernier. Cette situation résulte de la pratique du temps partiel, mais est cependant limitée par plusieurs facteurs : la polyvalence induite par le diplôme du BPJEPS, l'apparition de la double mention APT/LTP du BPJEPS et le développement des groupements d'employeurs dans la région.

Exercez-vous plusieurs emplois en même temps ?



Freins à l'emploi : le manque d'offres sur ce secteur, et la rémunération ou l'insuffisance du temps de travail proposés semblent les freins essentiels

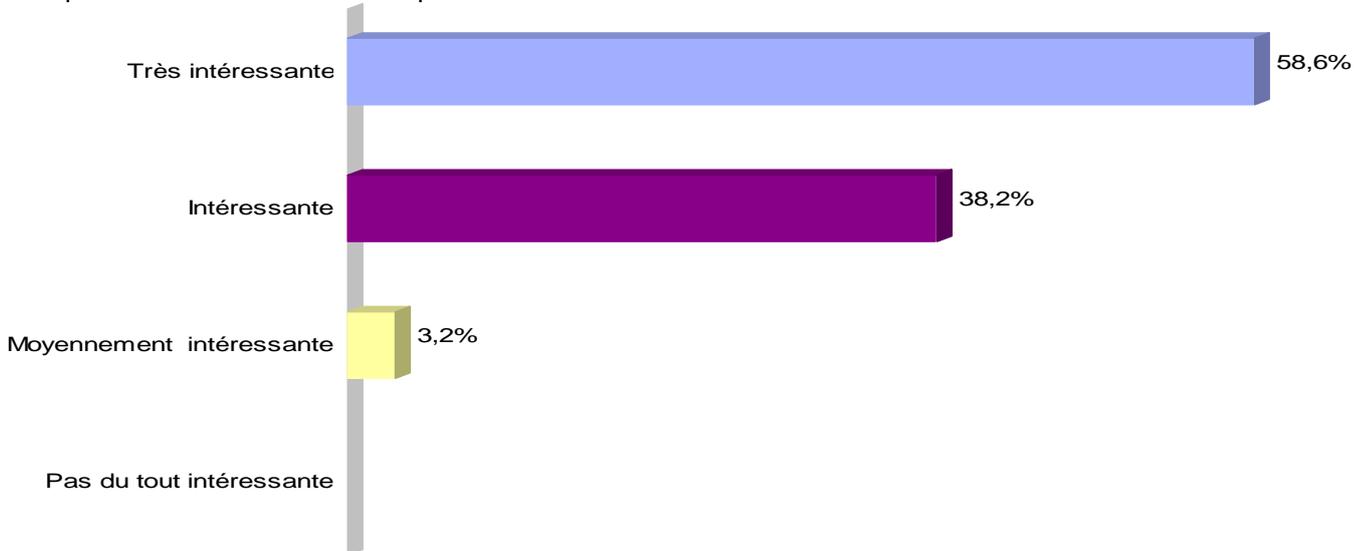
Freins Emploi



10/. La formation : vécu et perspectives

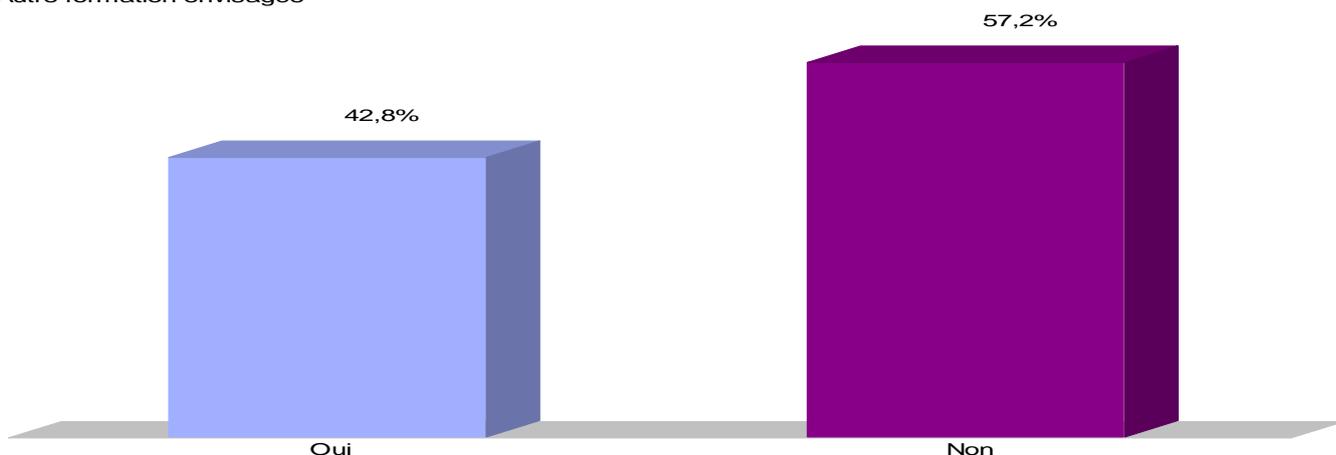
Globalement, les stagiaires ont une bonne opinion de leur formation, 59% la jugent « très intéressante », soit davantage que l'année précédente (46%) et 38% « intéressante ». Aucun ne l'estime « pas intéressante du tout », et très peu l'estiment « moyennement intéressante ».

Que pensez-vous de la formation que vous avez suivie?



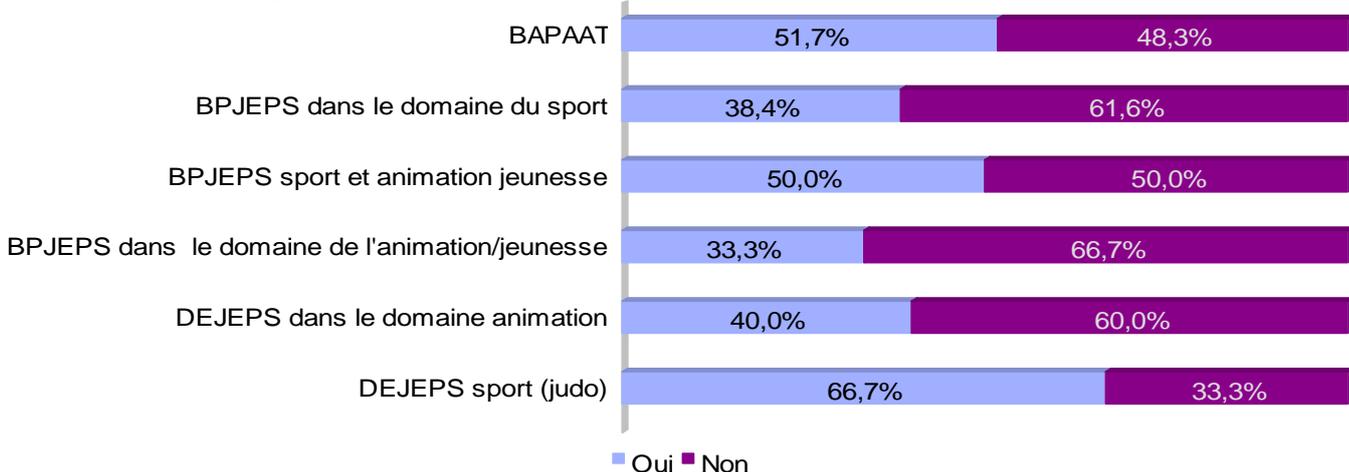
Par la suite, 43% souhaitent poursuivre une autre formation, ce qui diminue un peu cette année.

Autre formation envisagée



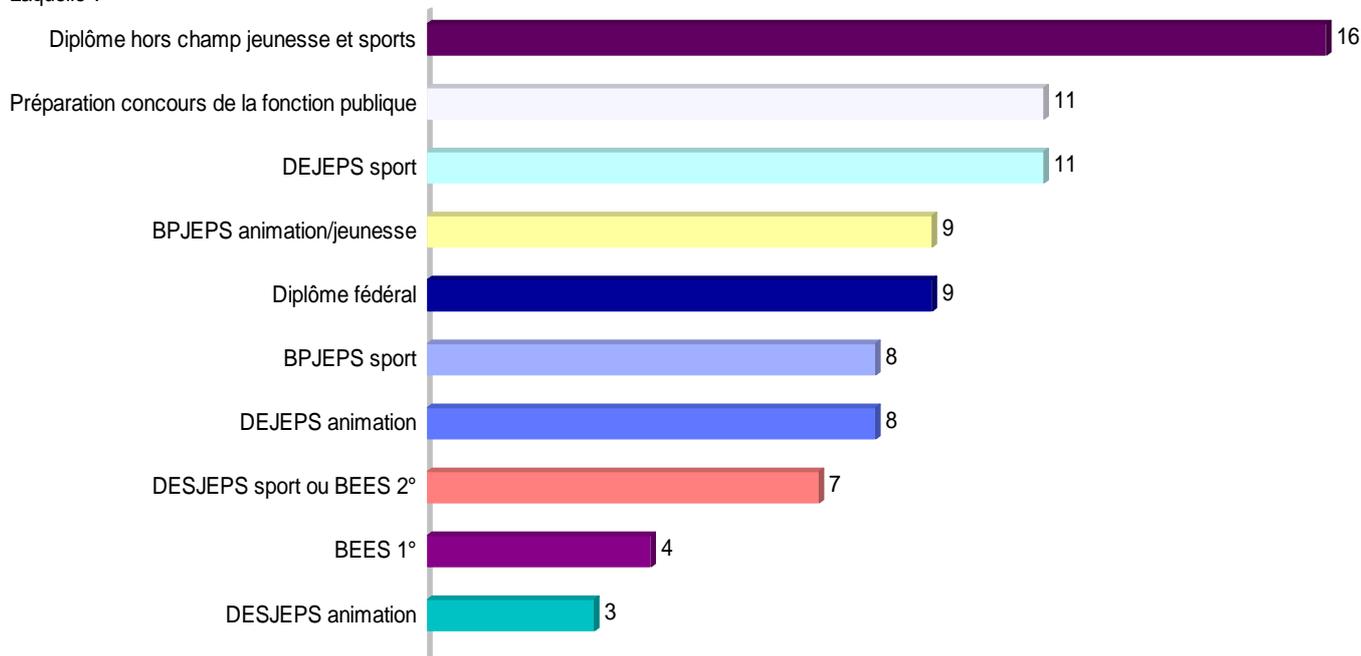
Ceux qui le souhaiteraient sont essentiellement les DEJEPS du sport, les BAPAAT et BPJEPS sport-animation, ce qui diffère sensiblement de l'année précédente.

Autre formation envisagée / Nature formation suivie



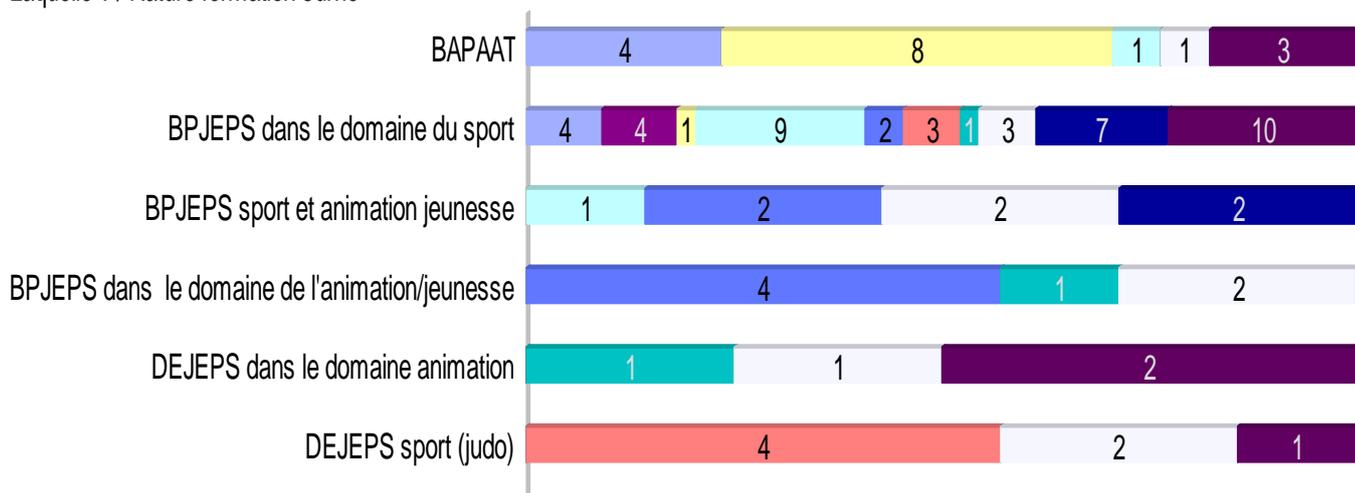
Parmi les formations envisagées, pour la première fois cette année, les diplômes hors champ jeunesse et sports viennent en première position, avant la préparation au concours de la fonction publique territoriale. On observe toujours l'importance des effectifs souhaitant passer le DEJEPS (8 dans l'animation et 11 dans le sport), puis le DESJEPS :

Laquelle ?



Poursuite de formation : Les titulaires du BAPAAT souhaitant poursuivre une formation sont plus nombreux à vouloir passer un BPJEPS dans le domaine de l'animation. Les BPJEPS de l'animation visent essentiellement le DEJEPS. Les diplômés BPJEPS du sport sont souvent tentés de passer un diplôme hors du champ de la jeunesse et des sports, et la moitié des DEJEPS judo semble vouloir poursuivre vers le DESJEPS.

Laquelle ? / Nature formation suivie



- BPJEPS sport
- BPJEPS animation/jeunesse
- DEJEPS animation
- DESJEPS animation
- Diplôme fédéral
- BEES 1°
- DEJEPS sport
- DESJEPS sport ou BEES 2°
- Préparation concours de la fonction publique
- Diplôme hors champ jeunesse et sports

Lexique

BAPAAT : brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien

BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DEJEPS : diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DESJEPS : diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BEES : brevet d'Etat d'éducateur sportif

LTP : loisirs tous publics

APT : activités physiques pour tous